

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-

SAUMUR,

28 Mars 1877.

Le général Ignatieff est à Vienne.
Que va-t-il faire dans la capitale de l'Au-

L'alliance des trois empereurs est peut-
être la dernière ressource de la Russie, si

L'opposition, dans ce dernier pays, a fait
de grands efforts pour changer la politique

Une majorité énorme a approuvé la poli-
tique du cabinet, qui reste ce qu'elle était,

Le plan de la Russie était habilement
conçu et il devait amener les puissances,

L'Angleterre en a vu les conséquences dès
le premier jour. Faut-il en féliciter la pers-

Le correspondant du Journal des Débats ra-
conte à ce sujet un incident assez curieux,

que la main de M. de Bismark est dans tou-
tes ces affaires :

« A peine le général Ignatieff avait-il com-
munié ses premières instructions et la ré-

« Ainsi, tandis que le comte Schouvaloff
et le général Ignatieff discutaient entre eux

« Le général arriva à Paris. Il eut de lon-
gues conversations avec l'ambassadeur russe

« Par suite de la conclusion de la paix en-
tre la Turquie et les principautés de Serbie

« Cette phrase introduisait nécessairement
dans la discussion la question du désarmement

Il résulterait de cette correspondance que
le général Ignatieff aurait confié à M. de

C'est ainsi que le cabinet anglais aurait
été mis sur ses gardes, par l'homme même

On comprendra que nous laissons au
Journal des Débats la responsabilité de cette

Nous ne ferons qu'une seule réflexion que
les événements nous ont déjà inspirée bien

Nous n'en disons pas plus long. Seule-
ment nous espérons que le voyage du géné-

Chronique générale.

LA SEANCE DE CLÔTURE.

Ce qui devait arriver est arrivé. Nous ne
nous étions jamais fait la moindre illusion

Il est certain que les élections de MM. Ga-
vini, Cunéo d'Ornano, Haentjens, Peyrusse,

La validation de M. Mestreau n'a pas re-
tenu longtemps la Chambre. Puis est venue

une scène d'opérette, qui vaut la peine d'é-
tre contée en détail.

Nos républicains désintéressés veulent avoir
toutes les douceurs du pouvoir. Il ne leur

On avait donc pris en considération une
proposition de ce genre, et une commission

Deux députés de la droite ont combattu
la proposition. M. de Gasté, que la gauche

Evidemment, ces austères républicains vou-
laient enlever le vote par surprise au milieu

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UNE PIÈCE DE MONNAIE ALLEMANDE.

(Suite et fin.)

On en fit de tout différents chez l'épicier de la
rue du Port; du moins le bon M. Vernippen rêva

compta jusqu'à cent, jusqu'à cinq cents, jusqu'à
mille; elle suivit du regard la forme vague de

« Bah ! il l'aura placée au bout d'un quart
d'heure, n'y pensons plus », elle y pensait toujours.

M. Vernippen, fatiguée et mécontente, se coiffa
mal, mit son bonnet de travers, et garda toute la

Des semaines se passèrent sans ramener la séré-
nité dans sa conscience ni dans sa boutique. Ses

avait dit des paroles bourruées s'en allaient mécon-
tents et ne revenaient plus : il ne manquait pas

Il y avait des moments où elle aurait voulu voir
entrer l'aveugle; elle aurait trouvé une excuse plau-

— Bonjour, père Rosendaël, lui dit l'épicier en
lui frappant sur l'épaule. On ne vous voit plus.

Un gros soupir accompagna ses paroles.

— Vous n'êtes pas gai, monsieur Vernippen ? lui

— Non... et il y a de quoi ne pas être gai. Ma
femme tempête, grogne, boude, on ne sait pas ce

— Est-ce qu'elle est malade, M^{me} Vernippen ?
— Malade, non ; elle dit que non, du moins, car

— Eh bien, allons la voir ensemble, voulez-vous ?

Nos petites affaires vont bien, à nous ; je vais vous

conter cela en route. Une belle dame a donné de
l'ouvrage à ma Catherine ; elle l'a bien payé, et

de Maine-et-Loire, MM. de Maillé, de Civrac, de Soland, Berger, qui ont pris l'initiative de la demande de scrutin, afin de dénoncer à l'Officiel les noms de ceux qui gaspillent les deniers publics pour satisfaire des fantaisies égoïstes.

Le coup a réussi. La gauche, qui avait volé en masse, par assis et levé, contre la question préalable, et qui se disposait à voter de même sur la proposition au fond, a reculé devant la publicité du scrutin. 150 députés de la gauche ont voté avec les droites; les autres se sont abstenus bravement; il y en a eu seulement 79 pour voter la proposition et, dans le nombre, M. Maillé, député démocrate d'Angers, qui tient, sans doute, à voyager aux frais des contribuables.

C'est par cette scène misérable que nos représentants ont terminé la première partie de la session.

Revenons au scrutin de dimanche pour en tirer une leçon. Le nombre de voix obtenu par M. Mie et M. Steeg, tous les deux étrangers à la ville de Bordeaux et même au département de la Gironde, nous montre à quel point la passion politique a faussé le vote universel et a perverti les mœurs électORALES.

Les intérêts du commerce bordelais et les intérêts non moins sacrés d'une population paisible, laborieuse et profondément religieuse, auraient rencontré en des temps moins troublés que les nôtres des mandataires plus sérieux, dans une circonscription si riche en illustrations et en dévouements.

Quand l'anarchie des intelligences en est arrivée là, n'est-il pas à craindre qu'elle ne se produise dans les faits?

C'est ce qu'un prochain avenir nous apprendra.

L'Union a reçu communication de la note suivante :

« Les catholiques du Sénat et de la Chambre des députés ont profondément ressenti la douloureuse et respectueuse émotion qu'a excitée dans tous les cœurs catholiques la solennelle allocution du Souverain Pontife.

« Quelques-uns d'entre eux, interprètes de ce sentiment, ont regardé comme un pressant devoir, avant leur séparation, d'en porter l'expression à M. le ministre des affaires étrangères, et d'appeler son attention particulière sur l'aggravation de la situation faite à la Papauté.

« Il résulte des réponses faites par M. le ministre que sa sollicitude n'avait pas cessé d'être éveillée, et que la cause de l'indépendance du Saint-Siège trouve aujourd'hui et aura toujours une place sérieuse dans ses efforts. »

La Gazette des Tribunaux a fait observer la semaine dernière que, dans un délai de 48 heures, elle a eu à enregistrer un parricide, un assassinat, un fratricide et un incendie volontaire.

La Défense fait, au sujet de cette multiplicité des crimes, sous le régime actuel, les observations suivantes :

« Ces crimes ont un caractère tout particulier qui est digne d'une sérieuse attention. C'est tantôt un père qui tue sa fille et qui tente d'assassiner sa femme, tantôt un fils qui assassine celle qui lui a donné la vie; ici c'est une mère qui fait mourir un pauvre enfant au milieu des plus atroces souffrances, après un long martyre où elle a épuisé tous les raffinements de la plus révoltante cruauté; là, c'est un père et une mère qui se donnent la main pour tourmenter leur fille, qui la traînent régulièrement par les cheveux tous les soirs à travers la maison en la rouant de coups, jusqu'au jour où la jeune infortunée, accablée par le poids de ses douleurs et folle de désespoir, va se jeter dans la Seine pour échapper à ses bourreaux. Enfin, qu'on le remarque bien, ce sont tous des crimes contre la famille, des crimes dont le foyer domestique est le témoin.

« Ce ne sont donc point de simples assassinats; ce sont des assassinats qui démontrent que la voix du sang commence à devenir impuissante et muette dans certaines classes de la société. Cette voix solennelle qui s'élève à l'instinct des bêtes fauves perd souvent toute influence sur l'homme qui se sert de sa liberté pour descendre jusqu'aux dernières profondeurs de la corruption et de l'abrutissement. »

Etranger.

Une rixe sanglante s'est engagée jeudi dans les rues de Berlin entre des ouvriers occupés à la construction de la voie des tramways et d'autres ouvriers de la ville; la troupe a dû intervenir pour séparer les combattants et rétablir l'ordre. Plusieurs de ces ouvriers sont assez grièvement blessés.

Un journal officiel de Berlin nous annonce que le gouvernement allemand vient de prendre une mesure des plus rigoureuses contre les agents de l'Internationale qui se trouvent en ce moment sur le territoire allemand, et qui se livrent, partout où ils peuvent, à une propagande que l'on a rarement vu aussi active.

La déposition du sultan.

Les turcophiles de Londres (qui exercent une très-grande influence à Constantinople) sont favorables à la déposition d'Abdul-Hamid et à son remplacement par Mourad. Quelques-uns d'entre eux qui sont en relations directes avec Ahmet-Vefik-Effendi le pressent de se réconcilier avec Midhat-Pacha.

La majorité de la Chambre est disposée à ne pas régler devant une déposition d'Abdul-Hamid, et le ministre anglais, fatigué d'avoir constamment affaire à un homme

preuve, c'est que je prends votre pièce de quarante sous. Mais je la mètrai dans le tronç des pauvres; la pièce allemande m'a rapporté pour plus de quarante sous de bonheur. J'ai déjà conté nos petites affaires à M. Vernippen.

— Voulez-vous me faire l'amitié de venir dîner ce soir chez nous, avec M^{lle} Catherine? Ce sera signe que vous ne vous souvenez plus de rien.

— Je ne demande pas mieux; mais Catherine ne sait rien, ce ne sera pas la peine de lui raconter l'histoire.

— Fidélia! cria M^{lle} Vernippen exaltée par ce dernier trait de bonté, allez vite au marché choisir une belle poularde et commandez un gâteau pour ce soir; nous avons à dîner M. Rosendaël et sa petite-fille.

Fidélia ouvrit de grands yeux, mais elle se hâta de prendre son panier, et, tout en achetant sa poularde, elle trouva moyen d'apprendre à une douzaine de commères que la bonne humeur était revenue au logis.

— Eh bien, se dit M. Vernippen en servant activement ses clients pendant que sa femme recevait leur argent avec une amabilité inaccoutumée, voilà une malheureuse pièce qui m'a rendu la vie dure pendant deux mois. Ce n'était pourtant pas ma faute. — Bah! c'est passé maintenant, et tout est bien qui finit bien.

— C'est tout pardonné, ma chère dame, et la

Magasin pittoresque, tome XLV.

d'Etat aussi peu capable qu'Edhem-Pacha, et à un parasite aussi dangereux que Mahmoud-Damat, ne verrait pas sans déplaisir une nouvelle révolution de palais à Stamboul, pourvu qu'elle se fit tranquillement et dans le sens indiqué plus haut.

Chronique militaire.

Par décret du Président de la République, ont été nommés dans l'arme de la cavalerie :

1^o A un emploi de colonel :
5^e régiment de cuirassiers. M. de Négro, lieutenant-colonel du 8^e régiment de cuirassiers.

2^o A un emploi de lieutenant-colonel :
8^e régiment de cuirassiers. M. Barbaud, chef d'escadrons au 20^e de chasseurs.

On lit dans la Patrie :

« L'appel des réservistes comprendra cette année la classe de 1870. Les jeunes gens qui en font partie seront, conformément à l'article 43 de la loi du 27 juillet 1872, exercés pendant un temps qui ne pourra excéder quatre semaines.

« On a dit qu'en 1878 deux classes de réservistes seraient appelées, celles de 1869 et de 1871. Rien encore n'est définitivement résolu à ce sujet. Nous devons dire cependant que le projet de budget, tel qu'il est présenté aux Chambres, ne prévoit que l'appel d'une seule classe et, à moins que le ministre de la guerre n'introduise une demande de crédit supplémentaire, la seule classe de 1871 prendra part, en 1878, aux manœuvres d'automne. »

Nous avons annoncé, d'après plusieurs journaux, que le ministre venait d'élever de 84 fr. 46 cent. à 100 fr. la solde mensuelle des gendarmes à pied, et à 112 fr. 50 cent. celle des gendarmes à cheval, en ajoutant qu'une augmentation proportionnelle serait attribuée aux sous-officiers de chaque grade.

Cette nouvelle, paraît-il, est au moins prématurée, et cette modification de la loi du budget n'existe, jusqu'ici, qu'à l'état d'amendement.

On s'occupe, en effet, de l'augmentation de la solde, des frais de bureau, des retraites, de la remonte, des gendarmes, etc., mais tout cela n'est encore qu'à l'état de projet.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CONCOURS MUSICAL D'ANGERS.

Les deux sociétés philharmoniques de Saumur, la musique municipale, dirigée par M. Meyer, et la musique des sapeurs-pompiers, ayant pour chef M. Halbert, prendront part au prochain concours musical d'Angers.

Nous apprenons que, par suite de nombreuses réclamations parvenues des différents départements de la région à la commission d'organisation, le concours général d'orphéons, de musiques d'harmonie et fanfares, primitivement fixé au samedi 19 mai, a été renvoyé au surlendemain lundi 21 mai.

Le délai pour faire les demandes d'admission expire le 10 avril.

M. le capitaine de vaisseau Bergasse du Petit-Thouars vient d'être élevé au grade de contre-amiral.

M. Bergasse (Abel-Nicolas-Georges-Henri) est le neveu du vice-amiral Abel du Petit-Thouars, député de Saumur en 1849, et par conséquent descendant du célèbre Aristide du Petit-Thouars, le héros d'Aboukir.

Notre compatriote M. Deperrière, le fils du docteur Deperrière, que Saumur a perdu il y a quelques années, vient d'être nommé conseiller d'arrondissement du canton de Saint-Georges-sur-Loire, arrondissement d'Angers.

Il l'a emporté de 83 voix sur M. Montprofit, candidat républicain.

M. Sans, le nouveau secrétaire général de notre département, a pris avant-hier pos-

session de ses fonctions à la préfecture de Maine-et-Loire.

RENOUVELLEMENT DES CONSEILS GÉNÉRAUX ET D'ARRONDISSEMENT.

Aux termes de la loi du 10 août 1874, les conseils généraux et d'arrondissement sont nommés pour six ans et renouvelés par moitié tous les trois ans. — Leurs membres sont indéfiniment rééligibles.

Cette année, probablement dans quelques mois, aura lieu le renouvellement par moitié des conseils généraux et d'arrondissement. C'est le moment de rappeler les cantons du département de Maine-et-Loire qui ont à pourvoir à la réélection de leurs conseillers.

Il est superflu de dire combien les élections futures dans ces conseils importent au pays.

Conseil général.

Angers (S.-E.), M. Max Richard.
St-Georges-sur-Loire, M. Suaudeau.
Chalonnais-sur-Loire, M. Chevalier.
Les Ponts-de-Cé, M. Petit de Chemellier.
Baugé, M. A. Benoist.
Noyant, M. Juchault.
Durtal, M. Berger.
Cholet, M. Camille Richard.
St-Florent-le-Vieil, M. Arnous-Rivière.
Montreault, M. du Réau.
Saumur (N.-O.), M. Abellard.
Saumur (Sud), M. Bury.
Gennez, M. Grignon.
Doué-la-Fontaine, M. de Cambourg.
Segré, M. d'Andigné.
Candé, M. le général de Rochebouët.
Pouancé, M. Guibour.

Conseils d'arrondissement.

Angers (N.-E.), M. Carriol.
Angers (N.-O.), M. Alf. Laboulais.
Tiercé, M. Ch. Poitou.
Louroux-Béconnais, M. Fr. Denou.
Thouarcé, M. Blain.
Lougé, M. de Maillé.
Beaufort, MM. Verneau, Meffray, Sèze de Livonnière.
Seiches, M. Gaston de Rochebouët.
Chemillé, M. Neveu.
Champtoceaux, M. de Lusangay.
Beaupréau, MM. Gabory, de Mailly, Montjean.
Montfaucon, M. Cady.
Saumur (N.-E.), M. Lehour.
Montreuil-Bellay, M. Guionis, Auguste.
Vihiers, MM. le comte Hector, Bernard.
Châteauneuf, MM. Poitevin et Lemoine.
Romain.
Le Lion-d'Angers, MM. Mauviel de Monttergon, Poulain de la Forestrie.

LES CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES.

Nous lisons dans la Semaine religieuse :

Les épreuves pour l'obtention des brevets d'institutrices ont eu lieu récemment à Angers. 30 jeunes filles se sont présentées pour obtenir le brevet de premier degré, et seulement ont été admises. Ces chiffres font mieux ressortir le succès des élèves formés par nos diverses congrégations enseignantes, qui n'ont pas subi cette fois un seul échec. Pour le brevet du premier degré :

Bellefontaine a présenté 5 élèves, de laquelle trois ont été reçues avec la note Bien.

Le Calvaire a présenté 3 élèves qui toutes trois ont été reçues.

La Retraite a présenté 2 élèves qui ont été reçues avec la note Bien.

L'une d'elles qui avait demandé à être interrogée sur des matières facultatives a subi sur l'histoire universelle un examen entièrement satisfaisant.

Les Ursules ont présenté 2 élèves, de laquelle une a mérité la note Bien.

Saint-Charles a présenté 1 élève qui a également mérité la note Bien.

Les jeunes filles se sont présentées pour obtenir le Brevet supérieur. Ce sont les dames Ursules qui avaient préparé celle qui a obtenu les meilleures notes.

Par application de la circulaire ministérielle du 8 mars 1877, M. le général commandant le 9^e corps d'armée vient de décider que des commissions d'examen pour le grade d'officier d'administration de 1^{er} grade et de l'armée territoriale, seront instituées à Poitiers, Tours et Angers.

Les demandes d'admission devront être adressées à :

MM. Monnier, sous-intendant militaire.

Lechaussais, sous-intendant militaire, à Tours; Demange, sous-intendant militaire, à Angers; présidents des commissions.

OBSEQUES DU MARÉCHAL FITZ-GERALD A TOURS.

On lit dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire d'hier:

Ce matin ont eu lieu à l'église Saint-Etienne les obsèques du maréchal anglais Sir John Forster Fitz-Gerald, dont nous avons annoncé la mort. Les honneurs ont été rendus comme s'il s'était agi d'un officier général français. Les troupes ont escorté le corps de la maison mortuaire à l'église, et de l'église au cimetière.

L'office a été célébré par M. le curé de Saint-Etienne, au milieu d'une foule considérable; la plupart des officiers de la garnison ont assisté à la cérémonie. Nous avons remarqué M. le préfet, M. le secrétaire général, les généraux, les intendants militaires, etc., toute la colonie anglaise. En revanche, nous n'avons pas aperçu un seul des membres de la municipalité.

A l'issue de l'office religieux, le cortège s'est dirigé sur le cimetière de la Salle; il a suivi lentement la rue Royale entre deux haies de curieux empressés et respectueux.

En avant du cortège, marchait la musique du 32^e de ligne qui n'a pas cessé de jouer des marches funèbres. Venait en suite: 1. bataillon du 32^e; 4 escadron du 2^e chasseurs. 2 compagnies du 13^e bataillon de chasseurs formaient la haie.

Après les chasseurs à cheval venait le corbillard; sur le cercueil se trouvaient tous les insignes de l'illustre défunt: les cordons étaient tenus par le général de Grammont, le colonel anglais Elphinstone, le colonel Petiet du 2^e chasseurs et le colonel Millot du 66^e de ligne.

Derrière le corbillard marchaient quelques députations, des officiers supérieurs attachés à l'ambassade anglaise en France et la plupart des Anglais qui habitent Tours. On remarquait aussi un jeune nègre attaché au défunt.

La marche était fermée par un bataillon du 66^e de ligne et deux escadrons du 3^e régiment de dragons.

Le commandant Dulac commandait la cavalerie; le lieutenant-colonel du 66^e commandait l'infanterie; toutes les troupes étaient sous le commandement supérieur du général de Boerio, dont le public admirait la magnifique attitude militaire.

UN DERNIER AVERTISSEMENT.

Samedi prochain, 31 mars, expirera irrévocablement le délai imposé, sous peine de déchéance, aux anciens militaires qui seraient en droit de réclamer une pension de retraite à raison de blessures ou d'infirmités subies au service, durant la guerre de 1870-1871.

Elle peut être adressée directement par la poste, au ministre de la guerre, avec demande d'un accusé de réception, sur versement d'une simple taxe de 20 centimes. Une lettre non timbrée suffit, sauf production ultérieure des pièces à l'appui.

Les pièces démontées. — Nous croyons utile de rappeler au public la nomenclature des monnaies qui cesseront d'être reçues dans les caisses de l'Etat à partir du 31 mars 1877.

1^o Les pièces françaises de 2 fr., de 1 fr. et de 50 centimes qui ne sont pas à l'effigie de la République ou de Napoléon III couronné;

2^o Les pièces belges antérieures à 1866;

3^o Les pièces italiennes antérieures à 1863;

4^o Les pièces suisses de 1850 à 1852;

5^o Et les pièces suisses de 2 fr. et de 1 fr. au millésime de 1860 et 1863.

UNE COURSE INTERESSANTE.

Nous lisons dans le Journal de Bordeaux:

Le match entre Jacinthe, au baron Finot, et Zethus, à M. Pourquey, a eu lieu ainsi que nous l'avons annoncé.

A midi deux minutes, au signal du départ donné par M. Régis, les deux cavaliers se sont élancés au trot.

Partis du 4^e kilomètre à midi deux minutes, l'arrivée à Cérons (30 kilomètres) a eu lieu à midi 58 minutes.

Jacinthe est arrivé première d'environ

100 mètres sur Zethus. M. le vicomte d'Autichamp, qui montait la jument victorieuse, a été littéralement enlevé de sa selle par les nombreux amis qui avaient pris les devants et attendaient au poteau d'arrivée le résultat de cette course épique. M. Teyssonneau, ancien propriétaire de Zethus, et M. Calmette, étaient juges à l'arrivée.

M. d'Autichamp était peu fatigué. Il avait continuellement mené sa monture au petit galop de chasse, sauf une allure de trot de quatre minutes pour se reposer, et c'est ainsi qu'il est arrivé premier; il portait un costume de gentlemen rider. Petit veston, culotte, bottes molles et éperons, coiffé d'un petit chapeau de feutre rond.

M. Pourquey était nu tête et en bras de chemise; il était rompu et son cheval presque fourbu.

Au départ comme à l'arrivée, il y avait une foule considérable. Tout ce que Bordeaux compte de sportsmen s'était rendu, soit à la Pyramide, soit à Cérons. Le train du matin avait amené une énorme quantité de curieux.

On a beaucoup remarqué un attelage d'une jument conduite par son propriétaire, M. Saint-M..., qui a constamment tenu la tête et précédé les champions. M. Saint-M... a été fort applaudi aussi à l'arrivée, car sa jument avait fourni, attelée et conduisant deux personnes, la même course dans le même espace de temps.

On nous raconte qu'au 42^e kilomètre, M. d'Autichamp était distancé de 800 mètres. Il les a rattrapés à volonté, et sans se fatiguer; au 20^e kilomètre, on était botté à botté. Après Pondensac, M. Pourquey a dit: « Je suis vaincu. »

A 500 mètres du but, il a prié M. d'Autichamp, pour l'honneur de Zethus, de ne pas le gagner avec trop d'avantage. M. d'Autichamp, en galant adversaire, a acquiescé à ce désir. A 250 mètres environ du but, M. d'Autichamp demanda à M. Pourquey: « A quelle distance sommes-nous de Cérons? »

— 200 mètres environ, répondit M. Pourquey.

— En ce cas, au revoir, mon vieux.

Et M. d'Autichamp partit à l'allure ordinaire et arriva au poteau comme nous l'avons dit.

Chose remarquable: à l'heure qu'il est, Zethus est sur la litière, dans l'écurie de Cérons; M. Pourquey est harrassé!

A deux heures et demie, Jacinthe, tenue en mains par un jockey, reprenait le chemin de Bordeaux; à Virelade, le jockey la monta, et, à trois heures et demie, on la voyait traverser l'Intendance pour se rendre à l'Ecole de dressage, où elle est remise.

Jacinthe devait courir de nouveau le lendemain dans un match ou dans une course.

Un grand dîner a réuni à l'hôtel de Bayonne le vainqueur et ses tenants.

Quant à M. Pourquey, il a dû dîner à Cérons.

Une dépêche télégraphique, adressée à M. Régis, au Café de Bordeaux, avait appris, vers trois heures et demie, à tous les curieux, anxieux du résultat, la victoire de Jacinthe.

Il existe en face de Brest une petite île — l'île de Molène — comptant à peine 500 habitants, où le typhus sévit en ce moment d'une façon lamentable. « Pas une seule maison, disent les personnes qui ont visité Molène, qui n'ait un malade atteint du typhus. » La pêche est délaissée faute de bras valides, et l'aspect de ces pauvres réduits est lugubre.

Le vice-amiral, préfet maritime, a pris les dispositions nécessaires pour venir au secours de ces malheureux gens. Il a envoyé dans l'île le médecin de la marine, et a mis au service de l'administration le stationnaire le Souffleur. L'avis a fait route, ayant à son bord M. le sous-préfet, le médecin des épidémies et la supérieure des Sœurs de la Providence. Des souscriptions sont ouvertes à Brest en faveur des habitants de l'île.

La Société Générale franco-anglaise nous prie d'annoncer qu'elle vient d'établir son dépôt de CHALES DES INDES, pour tout l'Ouest, au Palais des Marchands, rue Baudrière, 63 et 65, à Angers.

A partir de ce jour, on trouvera dans cette maison un très-grand choix de chales longs et carrés au même prix que dans sa maison de Paris.

Faits divers.

Nous apprenons que les actes relatifs à l'organisation définitive de la Compagnie Internationale du chemin de fer à ciel ouvert du détroit de la Manche ont été enregistrés à Londres ces jours derniers, et que les travaux scientifiques de l'entreprise sont sur le point d'être commencés.

L'instruction de l'affaire Moyaux marche rapidement. L'assassin a été confronté, il y a deux jours, avec sa femme et son beau-père. Le système suivi par Moyaux est de déplacer les responsabilités, autant qu'il lui est possible, et de faire de sa femme une sorte de complice moral de son crime.

L'affaire, présume-t-on, arrivera devant la cour d'assises dans la session de la deuxième quinzaine du mois prochain.

On lit dans Riom-Journal:

La crédulité de nos campagnards est sans limite. Il n'est pas besoin de beaucoup de finesse pour les tromper: ce sont quelquefois les ruses les plus grossières qui trouvent auprès d'eux le plus d'acces.

Un cultivateur de Servant, nommé Benejin, voyant sa fille malade, résolut d'aller consulter un sorcier célèbre, qui demeure à Favodon, petit hameau dépendant de la commune de Servant.

Le sorcier, après avoir soigneusement examiné la jeune fille, déclara qu'elle était possédée: le vicaire de la paroisse lui avait, disait-il, jeté un sort. Benejin, effrayé, déclara qu'il était prêt à faire tous les remèdes possibles pour guérir son enfant, mais il alla consulter un autre charlatan qui demeure à Chazelles.

Il y eut consultation de sorciers. On fit prendre à la jeune fille toutes sortes d'herbes cueillies à minuit, avec certaines cérémonies: on lui mit sur la poitrine une peau de belette blanche; cela dura plusieurs mois, et à chaque visite les deux sorciers exigeaient des sommes d'argent destinées à chasser le mauvais sort. Benejin leur donna ainsi 1,200 fr., et naturellement sa fille ne fut pas guérie.

Furieux de voir son argent inutilement dépensé, il s'emporta contre les deux empiriques. Ceux-ci, abusant jusqu'au bout de sa naïveté, lui répondirent qu'ils ne pouvaient rien contre les maléfices d'un prêtre, et que le vicaire seul pouvait rendre la santé à son enfant.

Benejin a-t-il eu la tête dérangée par les sottises idées, par les imaginations absurdes de ses conseillers? On serait tenté de le croire, car il est allé trouver le vicaire pour le sommer de lui restituer les 1,200 fr. qu'il a dépensés par sa faute, et de guérir sa fille sous huit jours, ajoutant qu'il le tuerait s'il n'obéissait pas à ces deux injonctions. Il paraît que Benejin a même chargé son fusil, en annonçant qu'il voulait donner la mort au vicaire, et son exaltation est telle, qu'on peut tout craindre de lui.

Cette histoire peut sembler invraisemblable; elle est pourtant rigoureusement vraie. L'administration prend en ce moment des mesures contre Benejin, dont le cerveau est dérangé, et la justice poursuit les deux sorciers pour escroquerie et exercice illégal de la médecine.

Dernières Nouvelles.

Londres, 27 mars.

Le Standard annonce qu'une nouvelle combinaison, pouvant satisfaire en même temps l'honneur de la Russie et de la Turquie, serait proposée. Au lieu d'un désarmement simultané des Turcs et des Russes, les deux armées s'éloigneraient simultanément des frontières qu'elles occupent vers l'intérieur, à douze jours de marche.

Saint-Petersbourg, 27 mars.

Le Journal de Saint-Petersbourg dit que si l'Angleterre est désireuse du maintien de la paix en Europe, il faut qu'elle insiste à Constantinople pour la prompte conclusion de la paix avec le Monténégro et qu'elle abandonne

la question de démobilisation, si malencontreusement introduite dans le débat. Le cabinet anglais n'a pas suffisamment envisagé cette question. Il ne s'est pas rendu compte qu'il mettait des entraves à l'œuvre d'apaisement.

Le Journal allemand de Saint-Petersbourg constate que la rupture des négociations à Londres n'est pas complète, mais, d'après lui, les espérances d'une issue satisfaisante auraient disparu. Toutefois, il est considéré comme probable que les pourparlers continueront et que l'alliance des trois empereurs reprendra de l'importance et que, par là, on évitera peut-être des complications militaires entre les puissances intéressées dans la question d'Orient; mais la guerre avec la Porte sera difficilement évitée.

Le Golos sait que les pourparlers continuaient encore le 25. Il est impossible, dit-il, de leur prédire une issue favorable, si l'Angleterre ne change pas de point de vue. La Russie ne fera pas un pas de plus. Si après la signature du protocole la Porte conclut la paix avec le Monténégro, met son armée sur le pied de paix et procède aux réformes, la Russie retirera ses troupes de la frontière. Autrement, même après la signature du protocole, les troupes resteront.

La Russie ne renoncera pas à ce programme que l'Angleterre doit accepter ou repousser en assumant dans ce dernier cas la responsabilité de son refus. Aucune autre puissance ne demande la démobilisation, parce que toutes reconnaissent que la présence des troupes russes est sérieusement motivée.

Pour les articles non signés: P. GODOT.

Chronique Financière.

Bourse du 27 mars 1877.

Les espérances qu'avait fait naître la Bourse d'hier n'ont pas été trompées; quoique nos rentes ne ferment pas à leur plus haut cours, la journée a été bonne et les prix de clôture sont plus élevés que les précédents. Les spéculateurs ont retrouvé toute leur confiance dans une solution pacifique de la question d'Orient, la seule cause qui retarde la progression du cours de nos rentes et la lourdeur du marché au comptant. Les recettes générales vendent encore 33,500 fr. de rentes 5 0/0 et elles n'achètent que 4,200 fr. de rentes 3 0/0. Le 5 0/0 finit à 107.67 1/2, en hausse de 0.12 c. 1/2. Les cours extrêmes ont été 107.62 1/2 et 107.80, le 3 0/0 a varié de 72.65 à 72.90 pour éclocher à 72.82 1/2, en hausse de 0.07 c. 1/2. Les chemins de fer français sont bien tenus: l'Est algérien, très-demandé, s'élève à 515; son coupon a donc été rapidement regagné comme nous l'avions prévu. Le marché des chemins de fer secondaires est des plus mauvais. On offre les actions des Charentes à 275 et leurs obligations oscillent autour de 250. Les chemins allemands sont lourds. La clôture se fait à 461.25 sur les Autrichiens et à 170 sur les Lombards. Le 3 0/0 italien, très-mouvementé, tombe de 73.15 à 72.80 pour se relever à 73.10 et finir à 72.95. (Correspondance universelle.)

Marché de Saumur du 24 mars.

Froment (Ph) 77	21 25	Huile chene.	50	—
2 ^e qualité.	74	Huile de lin.	50	—
Seigle	13 75	Graine trèfle.	50	—
Orge	14	— Luzerne	50	—
Avoine bar.	50	Foin (dr. c.)	780	80
Fèves	75	— Luzerne	780	75
Pois blancs.	80	— Paille	780	50
— rouges.	80	— Amandes	50	—
Graine de lin.	70	— Cire jaune.	50	950
Farine, culas.	157	— Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza	85	— qualité (52k. 500)	55	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—
Huile de noix.	50	— 3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1875.	1 ^{er} qualité	à 75	
Id.	2 ^e id.	à 55	
Id.	1876.	1 ^{er} id. 150 à 200	
Id.	1876.	2 ^e id. à 75	
Ordn., envir. de Saumur 1875.	1 ^{er} id.	à 50	
Id.	1875.	2 ^e id. à 65	
Id.	1876.	1 ^{er} id. à 55	
Id.	1876.	2 ^e id. à 45	
Saint-Léger et environs 1875.	1 ^{er} id.	à 48	
Id.	1875.	2 ^e id. à 45	
Id.	1876.	1 ^{er} id. 60 à 65	
Id.	1876.	2 ^e id. à 55	
Le Puy-N.-D. et environs 1875.	1 ^{er} id.	à 40	
Id.	1875.	2 ^e id. à 37	
Id.	1876.	1 ^{er} id. 50 à 53	
Id.	1876.	2 ^e id. à 48	
La Vienne, 1875.	—	à 35	
Id.	1876.	—	à 45

ROUGES (2 hect. 20).

Souray et environs, 1875.	—	à 100	
Id.	1876.	—	à 115
Champigny, 1875.	1 ^{er} qualité	à 123	
Id.	2 ^e id.	à 110	
Id.	1876.	1 ^{er} id.	à 200
Id.	1876.	2 ^e id.	à 150
Varrains, 1875.	—	à 100	
Varrains, 1876.	—	à 115	
Bourgueil, 1875.	1 ^{er} qualité	à 110	
Id.	2 ^e id.	à 85	
Id.	1876.	1 ^{er} id.	à 140
Id.	1876.	2 ^e id.	à 120
Restigné 1875.	—	à 110	
Id.	1876.	—	à 110
Chinon, 1875.	1 ^{er} id.	à 75	
Id.	2 ^e id.	à 85	
Id.	1876.	1 ^{er} id.	à 120
Id.	1876.	2 ^e id.	à 110

Refusez les contrefaçons.
— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE Du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dérèglement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe,

rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88 000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castille-tuart, le duc de Ploukow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 89,625.

Avignon, 18 avril 1876.

Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière Du Barry m'a guéri, à l'âge de 61 ans, d'une maladie épouvantable de vingt ans. — J'avais des oppressions les plus terribles et faiblesses à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes

avaient échoué; la Revalescière m'en a sauvé complètement en six semaines.

BORREL, née CARBONNETY, rue du Balai, 11.

Cure n° 62,476.

Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire).
Monsieur. — Dieu soit béni. La Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.

J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719.

HYDROPIQUE, RÉTENTION. — Trois personnes en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, elle les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, elle produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGRYN, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 fractions. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoyé contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et est irritant, il est plus agréable, plus digestif et plus prouvé de sa parfaite pureté. — Tout chocolat épais est falsifié d'amidon ou féculé indigène. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Jean; M. Gondrand, rue d'Orléans; M. Barthelemy, successeur de M. Texier; M. Normandin, chez M. J. Russon, quai de Limoges, chez les bons pharmaciens et épiciers. BARRY et C^e, 26, place Vendôme, et 8, rue de la Harpe, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 5 mars 1877

Départs de Saumur:		Arrivées à Poitiers:	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — —	
1 — 30 — —	soir.	9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers:		Arrivées à Saumur:	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 37 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — —	
12 — 30 — —	soir.	7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 18 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODÉT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 MARS 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	72	80	05	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	690			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	697	50	2 50
1/2 % jouiss. septembre.	102	10	40	Crédit Mobilier.	158	75	10	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	586	25	6 25
5 % jouiss. novembre.	107	60	10	Crédit foncier d'Autriche.	501	25	3 75	Société autrichienne, j. janv.	462	50	25
Obligations du Trésor, 1. payé.	495			Charentes, 400 fr. p. j. août.	273			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1867.	235			Est, jouissance nov.	640		7 50	Orléans.	330		
Ville de Paris, oblig. 1865-1860.	496	2		Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1053	3	75	Paris-Lyon-Méditerranée.	333		
— 1865, 4 %.	505			Midi, jouissance juillet.	786	25	1 25	Est.	334	70	
— 1869, 3 %.	394	75	3 75	Nord, jouissance juillet.	520			Nord.	338		
— 1871, 3 %.	382	3		Orléans, jouissance octobre.	1115		2 50	Ouest.	334		
— 1875, 4 %.	506	25	1 25	Ouest, jouissance juillet, 65.	710		5	Deux-Charentes.	245	50	
Banque de France, j. juillet.	320		20	Yandée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	1390			Vendée.	178		
Comptoir d'escompte, j. août.	680		5	Compagnie parisienne du Gaz.	1390		10	Canal de Suez.	545		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	207	50	2 50	Société immobilière, j. janv.	380		5				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	375			G. gén. Transatlantique, j. juill.	380		5				
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	611	25	3 75								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 25 décembre)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

Départs de Saumur:		Arrivées à Angers:	
8 heures 8 minutes du matin.		10 heures 15 minutes.	
9 — 45 — —		4 — 30 — —	
10 — 15 — —		9 — 7 — —	
11 — 36 — —	soir.	11 — 41 — —	
12 — 10 — —			
1 — 15 — —			
2 — 37 — —			

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.

Départs de Saumur:		Arrivées à Tournai:	
8 heures 26 minutes du matin.		10 heures 37 minutes.	
9 — 31 — —		4 — 10 — —	
10 — 40 — —		7 — 39 — —	
11 — 40 — —	soir.	11 — 18 — —	
12 — 14 — —			
1 — 28 — —			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Tournai.

SOCIÉTÉ ANONYME DU CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR

Capital social: Fr. 2,000,000.

Les actionnaires du chemin de fer de Poitiers à Saumur sont avertis qu'une assemblée générale ordinaire et extraordinaire aura lieu, en exécution des articles 39, 40, 47 et 50 des Statuts, le lundi 30 avril prochain, à midi, à l'hôtel du Palais, à Poitiers. L'administrateur délégué, LE BLANC-TURQUAND.

EXTRAITS DES STATUTS.

Art. 39. — L'assemblée générale des actionnaires se réunit chaque année, dans le courant du mois d'avril, au siège de la Société; en outre, le conseil d'administration peut convoquer extraordinairement une assemblée générale toutes les fois qu'il en reconnaît l'utilité.

Art. 40. — Cette assemblée se compose de tous les actionnaires, propriétaires de cinq actions au moins. La liste en est arrêtée par les administrateurs, de concert avec les commissaires, huit jours avant la date fixée pour la réunion de l'assemblée. Les actionnaires inscrits sur les registres de la Société par suite du dépôt de leurs actions dans la caisse sociale huit jours avant la confection de la liste, peuvent seuls y figurer.

Cette obligation de dépôt des actions n'est applicable qu'aux actions au porteur seulement. Les actionnaires, propriétaires de cinq actions nominatives ou plus seront inscrits d'office sur la liste des membres de l'assemblée générale.

Il est remis à chaque déposant une carte d'admission. Cette carte est nominative et personnelle.

Art. 47. — Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents. Chacun d'eux a autant de voix qu'il possède de fois cinq actions, sans que personne puisse en avoir plus de cinq en son nom personnel, ni plus de dix tant en son propre nom que comme mandataire.

Art. 30. — Convoquée extraordinairement, l'assemblée délibère sur les modifications aux Statuts, sur l'augmentation du fonds social, sur les emprunts autres que celui prévu à l'article 7, sur les demandes d'embranchement ou de prolongement, de

renouvellement de concessions ou de concessions nouvelles, traités d'acquisition de chemin de fer, réunion, fusion ou alliance avec d'autres compagnies.

Dans ces divers cas, elle n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant la moitié au moins du capital social.

OBSERVATION IMPORTANTE. — Dans le cas où les actionnaires ne pourraient pas se rendre en personne à la réunion, ils sont priés de vouloir bien se faire représenter par un autre actionnaire, propriétaire lui-même de cinq actions, ou bien d'envoyer à l'administration un pouvoir en blanc, pour éviter les inconvénients d'une nouvelle convocation. (178)

A VENDRE

UN JARDIN FRUITIER AVEC PAVILLON
Situé au Pont-Fouchard, ancienne route de Saint-Florent, entre les jardins Morancé et Duval. S'adresser à M. LAMARE, maître sellier à l'École de cavalerie. (64)

PAR SUITE DE LIQUIDATION

Malles de voyage neuves, à compartiments, couvertes en toile, encoignures garnies, de 15 à 24 fr., suivant la grandeur. Une voiture de voyage... 300 fr. Chez M. BOUJOURG, expert-comptable, rue Lenepveu, 15, Angers.

MAISON

A LOUER
PRÉSENTMENT, Avec Jardin, Cour, Remises et Ecurie.
Rue de la Chouetterie, n° 11. S'adresser à M. BIGEAU, qui l'habite. (179)

A LOUER

PRÉSENTMENT, APPARTEMENTS
A la pension Saint-Joseph, Rez-de-chaussée et premier étage. On prend des pensionnaires, si on le désire. S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (51)

A VENDRE BOUTEILLES VIDES

Champenoises renforcées, 20 francs le cent. S'adresser aux caves de M. ACKERMAN-LAURANCE, à Saint-Florent.

A LOUER

DE SUITE **UNE TRÈS-BELLE MAISON** Avec JARDIN. Située rue de Poitiers, n° 35. S'adresser: soit à M^e LE RAY, avoué, rue de Bordeaux, n° 4; soit à M^e PIRON, commissaire-priseur.

PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. GLOSIER

SUCCESSEUR, Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.

Prix très-modérés. Dépôt de toutes les spécialités médicales. Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

VASSEUR FILS

FABRICANT DE CLOUS Rue Saint-Nicolas, 28, A SAUMUR.

Fabrication de clous en tous genres, fer au bois, commerce de clous en tôle et en fils fer, spécialité de fils fer, raidisseurs, crampons galvanisés pour vignes et entourages de prés pour bestiaux, en qualité supérieure; ustensiles de ménage en fer battu, étamé et en fonte, fourneaux de tailleurs, de lingères; chauffeuses, soufflets, serrures en bois, pelles à terre tout acier, ferronnerie, vis pour charpentier, boulons, pointes, etc.; etc.; prix très-modérés.

Les articles demandés, qui ne sont pas en magasin, seront livrés dans un bref délai. (42)

ED. BERNAU

19, rue St-Georges, Paris. Achat et vente de valeurs cotées ou non cotées. Encaissement, paiement de coupons français et étrangers. Spécialité de coupons espagnols.

AVANCES.

Renseignements gratuits.

Commune de Distré Près Saumur.

Le Maire de la commune de Distré demande un garde champêtre. (161)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le greffe de la justice de paix du canton sud de Saumur est transféré Grand Rue, 75. (144)

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

48, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 48, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs sans bordereau ni classement. Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs. Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1871; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BARQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{rs} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M^{rs} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable d'expérimenter, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie de P. GODÉT.

Certifié par l'imprimeur soussigné.